

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2463

présenté par
Mme Kerbarh

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 35, après le mot :

« alinéa »,

insérer la référence :

« du présent III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.